

FO propose l'unité sur des revendications précises

Notre syndicat **FO** a tenu une assemblée ouverte le 15 décembre 2011 salle Atlantique. Les débats se sont concentrés sur la question de l'unité. L'ensemble des participants s'est ému de la division des syndicats face aux plans de la Direction.

Nous sommes confrontés à des suppressions de services tant à Saint-Denis qu'en délégations, à des restructurations qui bouleversent les conditions de travail en déqualifiant des centaines de salariés, à la suppression de nombreux emplois qui touchent dans un premier temps les CDD et les prestataires (près de 200 ont été remerciés en fin d'année 2011 à la DSIO), à des externalisations, celles de Generali Immobilier et de Generali Investment, celle en cours de l'informatique, à des procédures disciplinaires abusives montées de toutes pièces.

Et pourtant, quand notre syndicat **FO** propose une rencontre dans l'unité, nous ne recevons aucune réponse favorable des autres syndicats. En revanche, nous subissons des critiques tantôt de l'un tantôt de l'autre, toutes faites contre l'intérêt des salariés comme si elles étaient dictées par la Direction. Des critiques tellement hypocrites qu'il est inutile d'y répondre dans un tract.

Pendant ce temps, les salariés subissent une dégradation toujours plus grande de leurs conditions de travail au détriment de leur santé physique et morale.

Pendant ce temps, la Direction prépare de nouveaux plans encore plus graves.

Pendant ce temps, la Direction accepte de la holding italienne des objectifs de réduction des frais généraux, donc des salaires, terribles pour nos emplois pour cette nouvelle année 2012. Ce qui ne l'empêche pas de gaspiller par ailleurs des millions d'euros en indemnités (au bénéfice de dirigeants).

Alors pourquoi cette division syndicale ? Est-ce par fidélité à un «pacte social» avec le patronat, le gouvernement et l'union européenne, vanté par certains syndicats et qui les détournerait de leur mission de défense des intérêts de salariés ?

Notre syndicat FO n'adhère à aucun pacte. Il n'a pas d'autre but que la défense des intérêts matériels et moraux des salariés. Notre syndicat FO refuse de faire supporter par les salariés le prix d'une dette dont ils ne sont pas responsables.

Notre syndicat **FO** refuse tout recul social ou salarial, toute suppression d'emploi, toute nouvelle dégradation des conditions de travail. Il réclame :

- le maintien de Generali Immobilier et de Generali Investment dans l'UES,
- le maintien de toutes les activités et des infrastructures informatiques en France, à Saint-Denis et dans Generali,
- le retrait des projets de suppression de services au siège et dans les délégations,
- le maintien en poste de tous les salariés CDI, CDD et prestataires et l'arrêt des procédures de licenciement.

Résolution adoptée le 15 décembre 2011 par les salariés réunis en assemblée générale à l'appel du syndicat *FO*, salle Atlantique à Wilo.

Les salariés réunis soutiennent les revendications :

- **Aucune externalisation**
 - maintien de Generali Immobilier de Generali Investment dans l'UES même après leur succursalisation,
 - maintien de toutes les activités et des infrastructures informatiques en France, à Saint-Denis et dans Generali
- **Retrait des projets de suppression de services au siège et dans les délégations**
- **Aucune suppression d'emploi**
 - maintien en poste de tous les salariés CDI, CDD et prestataires
 - arrêt des procédures de licenciement

Les salariés demandent à tous les syndicats de défendre ces revendications dans l'unité auprès de la Direction.

Les salariés soussignés soutiennent cet appel

Nom, prénom	Service	Signature

Merci de retourner cette pétition à un délégué **FO** ou à l'adresse de notre fédération
FEC Force Ouvrière ✉ 28 rue des Petits Hôtels 75010 Paris

Pour nous contacter

Par téléphone : 06 78 87 81 79

Par mail : fogenerali@yahoo.fr

Et toujours nos sites <http://fogenerali.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>